



**Conseil d'établissement**

Séance ordinaire du 3 novembre 2022

18h30 à 20h30

Édifice Nord

**Procès-verbal**

Sont présents		
Poste	La composition	Groupe représenté
1	Madame Dalia Ramy	Représentante des parents
2	Madame Angelina Raimondo	Représentante des parents
3	Madame Amira Beghadi	Représentante des parents
4	Madame Cindy Subaihi	Représentante des parents
5	Monsieur Samir Dadci	Représentant des parents
6		
1	Madame Chantal Saccomani	Technicienne du service de garde
2	Madame Lily Poisson	Enseignante
3	Madame Danielle Pigeon	Enseignante
4		
5		
6		
Seront également présents à la table du conseil :		
	Madame Nada Haouili	Directrice de l'école
	Madame Caroline Cloutier	Directrice adjointe de l'école
	Madame Nicole Cardinal	Membre de la communauté
Sont absents		
1	Madame Marilyn Gauthier	Représentante des parents
2	Madame Isabelle Boileau	Enseignante
3	Madame Sophie Lespérance	Enseignante
4	Madame Myriam Vincent	Enseignante

<b>11</b>	<b>La convocation, le quorum et les présences :</b>
	Madame Haouili, directrice de l'école, ouvre la séance à 18h32 après avoir constaté que tous sont prêts à commencer dans les délais prévus et qu'il y a quorum. Mme Haouili passe la parole à la présidente, Mme Ramy qui confirme le quorum.

<b>13</b>	<b>Questions du public :</b>
	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Sécurité des élèves par rapport à la lettre qui a été envoyée aux parents :             <ul style="list-style-type: none"> <li>o Des parents ont soumis des recommandations</li> <li>o Communication avec STM pour changer les horaires des bus</li> </ul> </li> <li>- Agenda : un retour de l'agenda pour les élèves est-il possible? La question sera soumise aux enseignants.</li> </ul>

<b>12</b>	<b>L'adoption de l'ordre du jour :</b>
015-CÉ 22/23- 12	<p>CONSIDÉRANT que la directrice a élaboré un projet d'ordre du jour;</p>
	<p>CONSIDÉRANT que ce projet d'ordre du jour a été préalablement communiqué aux membres;</p>
	<p>EN CONSÉQUENCE sur proposition de Mme Amira Beghadi et appuyée par Mme Danielle Pigeon, il est résolu à l'unanimité;</p>
	<p>D'ADOPTER L'ordre du jour proposé pour la séance ordinaire du 3 novembre 2022.</p>
	<p>En rajoutant dans affaires nouvelles:            j) Levée de fonds SPE            K) Aide aux devoirs            l) Anglais enrichi</p>

Durée	No	Sujet	Objet
5 min.	11	a) Adoption de l'ouverture par la présidente a) Présences - vérification du quorum	<b>Adoption</b>  <b>Constat</b>
2 min.	12	Adoption de l'ordre du jour	<b>Adoption</b>
10 min.	13	Questions du public	
2 min.	14	<b>Adoption du procès-verbal du 22 septembre 2022</b>	<b>Adoption</b>
3 min.	15	<b>Suivis au procès-verbal :</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Règles régie interne (18 s)</li> <li>- Tarif service de garde (18 e)</li> <li>- Points reportés (18 c et d)</li> <li>- Parascolaire</li> </ul>	<b>Suivis</b>
3 min.	16	<b>Correspondance :</b>	<b>Information</b>

10 min.	17	<p><b>Les Rapports et la Reddition de comptes :</b></p> <p>a) Rapport de la présidente; b) Rapport de la directrice; a) Rapport du Service de garde;</p>	Informations
<p><b><u>52 min.</u></b></p> <p>3 min 5 min 5 min 7 min 5 min 5 min 7 min 5 min 10 min</p>	18	<p><b>Travaux du conseil :</b></p> <p>a) Règles de régie interne 2022-2023; b) COSP; c) Éducation à la sexualité; d) Règes de régie interne 2022-2023 SDG; e) Visionnement capsule : plan de lutte f) Plan de lutte; g) Dépliant plan de lutte et ressources aux parents; h) Activités intégrées; i) PEVR- Enjeux-Projet éducatif;</p>	<p>Information Approbation Approbation Adoption</p> <p>Information Adoption Information Approbation Consultation</p>
5 min.	19	<p><b>Affaires nouvelles :</b></p> <p>a)</p>	
1 min	20	Levée de la séance	<b>Adoption</b>
5 min.	21	Rapport de la personne déléguée au comité de parents du centre de services scolaire.	<b>Information</b>

<b>14</b>	<b>Adoption du procès-verbal de la séance du 22 septembre 2022 :</b>	
015-CÉ 22/23 - 15	PRÉAMBULE	Madame Dalia Ramy, représentante des parents, demande aux membres si les documents remis étaient conformes et si certaines modifications s'imposent.
	CONSIDÉRANT	que conformément à l'article 69 de la Loi sur l'instruction publique, les membres du conseil ont reçu une copie du procès-verbal de la séance ordinaire du 22 septembre 2022, plus de six (6) heures avant la tenue de la présente réunion;
	EN CONSÉQUENCE	sur proposition de Mme Ramy et appuyée par Mme Chantal Saccomani et appuyé par Cindy Subaihi.
	D'ADOPTER	Tel que déposé, le procès-verbal de la séance ordinaire du 22 septembre 2022.

15	<b>Suivi(s) au procès-verbal :</b>
	<p>Suivi au procès-verbal du 22 septembre :</p> <p>Les points seront traités dans les travaux du conseil.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Règles régie interne (18 s)</li> <li>• Tarif service de garde (18 e)</li> <li>• Points reportés (18 c et d)</li> <li>• Parascolaire</li> </ul>

16	<b>Correspondance :</b>
	<p>En relation avec l'OPP, il doit y avoir formation d'un comité. Le comité peut discuter des projets qu'ils veulent faire auprès des élèves. Les parents soumettent les projets reliés aux élèves ou à l'école aux membres du CÉ qui décident s'ils l'acceptent ou pas.</p>

17	<b>Les rapports et les redditions de comptes :</b>
----	--

De la présidente :

17-a)	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Représentation au Comité de Parents :             <ul style="list-style-type: none"> <li>o Réunions de parents</li> <li>o Projets d'écoles en suspens dû à la baisse de clientèle du CSSMB</li> </ul> </li> </ul>
-------	--

Rapport de la directrice : Madame Haouili

17-b)	<p><b>Individu Suspect</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Gros dossier pour le SPVM.</li> <li>• Excellente collaboration avec le SPVM, les enquêteurs et nos policiers sociocommunautaires.</li> <li>• Surveillance accrue des policiers dans le quartier.</li> <li>• Les TES surveillent le matin.</li> <li>• Une dizaine de courriels de parents. Réponse individuelle.</li> <li>• Impossible de donner plus de détails pour ne pas nuire à l'enquête</li> <li>• Un organisme à but non lucratif donnera des formations aux 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> cycle.</li> </ul>
	<p><b>1<sup>re</sup> communication</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Les premières communications ont été remises via Mozaïk</li> </ul>
	<p><b>1<sup>re</sup> rencontre de parents</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Les rencontres de parents ont eu lieu au Sud</li> <li>• Les rencontres de parents au Nord aura lieu lors de la remise de bulletins.</li> </ul>
	<p><b>Cross-Country école Halloween</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Très belle organisation et participation des élèves. Merci aux bénévoles.</li> <li>• De belles activités interclasses, maison hantée, films, etc.</li> </ul>

	<b>Photos scolaires</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>De beaux sourires et le plaisir d'avoir des photos de groupes</li> </ul>
	<b>Dépistages</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Les dépistages académiques ont été réalisés pour tous les élèves de l'école. Des retours et échanges intéressants entre les profs, CP disciplinaires et l'orthopédagogue.</li> <li>Nouvelles stratégies d'enseignement mise à l'essai.</li> </ul>
	<b>Démarches PI-PA</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Rencontres pédagogiques et échanges sur des solutions à mettre en place</li> </ul>
	<b>PEVR</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Échanges intéressants</li> <li>Enjeux pertinents</li> </ul>
	<b>Évènements à venir</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Rencontre de parents Nord</li> <li>1<sup>er</sup> bulletin</li> <li>Rencontre PI</li> </ul>

Rapport du Service de garde :

17-c)	<ul style="list-style-type: none"> <li>Sorties scolaires : prix augmentent à cause des prix des autobus, malgré les prix, belle participation</li> <li>Cantine pour tous - Nombre de participants stable, nourriture satisfaisante.</li> <li>Aide aux devoirs (supervision)             <ul style="list-style-type: none"> <li>Proposition de jumelage d'élèves plus vieux avec des jeunes</li> <li>Proposition de donner une petite formation pour donner des stratégies aux enfants plus vieux.</li> </ul> </li> </ul>
-------	--

18	<b>Les travaux du conseil d'établissement :</b>	
18-a)	<b>Règles de régie interne 22-23</b>	
	Madame Ramy présente les règles de régie interne. Les corrections ont été apportées. Une nouvelle correction est proposée partout dans le document « celui-ci est absent <del>ou empêchement</del> »	
18-b)	<b>Contenu en orientation scolaire et professionnelle</b>	
015-CÉ 22/23-18b)	PRÉAMBULE	Madame Haouili présente le contenu du programme en orientation scolaire et professionnelle du 3 <sup>e</sup> cycle de l'année 22-23, qui se retrouve sur le site Web de l'école.
	CONSIDÉRANT	que, conformément à l'article 461 de la <i>Loi sur l'instruction publique</i> , des apprentissages obligatoires sont prescrits en orientation scolaire et professionnelle pour tous les élèves du 3 <sup>e</sup> cycle du primaire pour l'année scolaire 2022-2023;
	CONSIDÉRANT	que les conditions et modalités d'intégration des contenus en orientation scolaire et professionnelle proposées par le directeur d'école ont été élaborées avec la participation des enseignants, conformément à l'article 89 de la <i>Loi sur l'instruction publique</i> ;

	CONSIDÉRANT	que conformément à l'article 85 de la <i>Loi sur l'instruction publique</i> , le conseil d'établissement doit approuver les conditions et modalités de l'intégration des contenus en orientation scolaire et professionnelle pour tous les élèves du 3 <sup>e</sup> cycle du primaire pour l'année scolaire 2022-2023;
	EN CONSÉQUENCE	sur proposition de Mme Dalia Ramy appuyée par Mme Cindy Subaihi , il est résolu;
	D'APPROUVER	le programme en orientation scolaire et professionnelle 22-23.
18-c)	<b>Programme d'éducation à la sexualité</b>	
015-CÉ 22/23 18a)	PRÉAMBULE	Mme Haouili présente le contenu du programme d'éducation à la sexualité de la 1 <sup>re</sup> à la 6 <sup>e</sup> année de l'année 22-23 qui se retrouve également sur le site Web de l'école.
	CONSIDÉRANT	que depuis septembre 2018, le ministre a prescrit des contenus obligatoires en éducation à la sexualité pour chaque année du primaire et du secondaire. (Instruction annuelle 2018-2019);
	CONSIDÉRANT	que la planification a été élaborée avec les enseignants;
	EN CONSÉQUENCE	sur proposition de M. Samir Dadci et appuyée par Mme Danielle Pigeon il est résolu à l'unanimité ;
	D'APPROUVER	la planification du programme d'éducation à la sexualité 22-23.
18-d)	<b>Règles de régie interne 22-23 SDG</b>	
015-CÉ 22/23-18e)	PRÉAMBULE	Suite à la présentation des règles de régie interne lors de la dernière rencontre de CÉ du 22 septembre 2022
	CONSIDÉRANT	Le changement de prix qui a été déjà adopté  Aux vérifications faites au niveau du CSSMB
	EN CONSÉQUENCE	Sur proposition de Mme Angelina Raimondo et appuyée par Mme Chantal Saccomani, il est résolu à l'unanimité
	D'ADOPTER	Les changements aux règles de régie interne du SDG pour l'année 22-23.
18-e)	<b>Visionnement capsule : plan de lutte</b>	
		Mme Haouili présente la vidéo du plan de lutte.
18-f)	<b>Plan de lutte</b>	
015-CÉ 22/23-18f)	PRÉAMBULE	Mme Haouili présente le comité du plan de lutte ainsi que les priorités et les différents moyens du plan de lutte à l'intimidation et à la violence

	CONSIDÉRANT	L'analyse des résultats de l'an dernier et la volonté d'améliorer nos résultats
	CONSIDÉRANT	La possibilité d'inclure les enfants à la participation ou à la création de vidéo de sensibilisation de discussions non-violente
	EN CONSÉQUENCE	Sur proposition de Mme Dalia Ramy et appuyée par Mme Lily Poisson, il est résolu;
	D'ADOPTER	Le plan de lutte à l'intimidation et à la violence pour l'année 22-23.
<b>18-g)</b>	<b>Dépliant plan de lutte et ressources aux parents</b>	
015-CÉ 22/23-18g)	PRÉAMBULE	Mme Haouili présente le dépliant du plan de lutte à l'intimidation et à la violence de Beau-Séjour pour l'année scolaire 22-23;
	CONSIDÉRANT	Le dépliant est un résumé de notre plan de lutte, avec les actions prioritaires et les ressources;  La possibilité de refaire le dépliant par Mme Raimondo et Mme Dalia Ramy afin de le rendre plus accessible aux parents;
	EN CONSÉQUENCE	Sur proposition de Mme Dalia Ramy et appuyée par Mme Angelina Raimondo, il est résolu;
	D'APPROUVER	Le dépliant du plan de lutte à l'intimidation et à la violence pour l'année 22-23.
<b>18-h)</b>	<b>Activités intégrées</b>	
015-CÉ 22/23-18h)	PRÉAMBULE	Madame Haouili présente le tableau représentant les activités intégrées que les enseignants du préscolaire à la 6 <sup>e</sup> année prévoient faire pour la présente année scolaire;
	CONSIDÉRANT	Ces activités sont celles remises en date du 3 novembre 2022. D'autres activités seront présentées aux prochains CÉ ;
	CONSIDÉRANT	Le conseil d'établissement approuve la programmation proposée par le directeur de l'école des activités éducatives qui nécessitent un changement aux heures d'entrée et de sortie quotidienne des élèves ou un déplacement de ceux-ci à l'extérieur des locaux de l'école (LIP art. 87);
	EN CONSÉQUENCE	Sur proposition de Mme Cindy Subaihi et appuyée par M. Samir Dadci, il est résolu;
	D'APPROUVER	Les activités éducatives présentées en date du 3 novembre pour l'année 22-23.
<b>18-i)</b>	<b>PEVR – Enjeux – Projet éducatif</b>	
	PRÉAMBULE	Mme Haouili présente les enjeux de l'équipe d'enseignants, des membres du personnel de soutien et du SDG à l'aide d'une présentation power point.

	DISCUSSION	<p>La présentation des sous-points est présentée pour expliquer les enjeux, les parents ont ressorti :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• l'importance d'avoir un quartier sécuritaire pour leurs enfants;</li> <li>• la possibilité d'avoir des collaborations avec les organismes de la communauté;</li> <li>• que la culture québécoise devrait être valorisée et même identifiée dans l'enjeu.</li> </ul>
18-j)	<b>Levée de fonds</b>	
015-CÉ 22/23-18j)	PRÉAMBULE	Madame Haouili présente l'idée de l'enseignante de 6 <sup>e</sup> année, de faire 3 levées de fonds de pizza au Nord.
	CONSIDÉRANT	Que l'activité est populaire à l'édifice Sud et qu'elle est organisée par une enseignante du 3 <sup>e</sup> cycle et ses élèves. Les profits iront à l'activité de ski des élèves du Sud.
	EN CONSÉQUENCE	Sur proposition de Mme Cindy Subaihi et appuyée par Mme Dalia Ramy, il est résolu;
	D'APPROUVER	Les trois ventes de pizza en guise de levées de fonds au Nord pour les élèves du Sud pour l'année scolaire 22-23
18-K	<b>Aide aux devoirs</b>	
	PRÉAMBULE	Sujet traité en 17 c)
18-l	<b>Anglais enrichi</b>	
	PRÉAMBULE	Reporté
19	<b>Affaires nouvelles :</b>	

20	<b>Levée de la séance :</b>	
015-CÉ 22/23-20	CONSIDÉRANT	Que l'ordre du jour est épuisé;
	EN CONSÉQUENCE	sur proposition de Mme Dalia Ramy et appuyée par Mme Cindy Subaihi il est résolu à l'unanimité;
	DE LEVER	L'assemblée de la séance ordinaire à 20h49.
21 -	<b>Rapport aux membres parents de la personne déléguée au comité de parents du CSSMB :</b>	
	Pas de rapport. La prochaine rencontre aura lieu le 8 décembre 2022.	